



# Montées/Descentes Championnats 2024-2025

## U14 R2 - U15 R2 - U16 R2 - U17 R2

## U18 et U15 D1, D2 et D3 – U14 D1 – U16 D1

### **Les équipes reléguées des championnats U14/U15/U16 et U17 R2 sont mises à la disposition du district (règlement LGEF)**

Les équipes **U14 R2** sont reléguées en U14 D1.

Les équipes **U15 R2** sont reléguées en U15 D1.

Les équipes **U16 R2** sont reléguées en U16 D1.

Les équipes **U17 R2** sont reléguées en U18 D1.

*A l'instar des compétitions seniors, les compétitions jeunes sont organisées géographiquement sur l'ensemble du District d'Alsace.*

Les compétitions U18 et U15 seront organisées de la façon suivante :

**Pour toutes les catégories ci-dessous le nombre des descentes peut être augmenté en fonction des relégations des divisions supérieures.**

## A. Catégorie U18

### **Catégorie U18 District 1**

#### **1. Typologie des groupes :**

- Trois groupes sont constitués et répartis géographiquement sur l'ensemble du District.
- Chaque groupe sera règlementairement composé de 10 équipes.
- Pour la saison 24/25 les groupes sont composé de 10 équipes.
- Ce championnat se déroulera sur toute la saison.

#### **2. Montées-descentes : 2024/2025 :**

- Les champions de groupe accèdent au niveau R2-U18.
- Les équipes classées de la neuvième à la dernière place seront reléguées en District 2.
- En cas de place vacante constatée, montées supplémentaires dans l'ordre du classement des meilleurs 2<sup>ème</sup> de U18 D2 puis des meilleurs 3<sup>ème</sup>

**Les équipes accédants en championnat LGEF ne peuvent pas demander le maintien d'une équipe dans la catégorie.**

### **Catégorie U18 District 2**

#### **1. Typologie des groupes :**

- Quatre groupes sont constitués et répartis géographiquement sur l'ensemble du District.
- Les groupes seront règlementairement composés de 10 équipes.
- Ce championnat se déroulera sur toute la saison

#### **2. Montées-descentes : 2024/2025**

- Les champions de groupe accèdent en District 1.
- Les équipes classées de la neuvième à la dernière place seront reléguées en District 3.
- En cas de place vacante constatée, montées supplémentaires dans l'ordre du classement des meilleurs 2<sup>ème</sup> de U18 D2 puis des meilleurs 3<sup>ème</sup>

En cas de place disponible, la CSJFD compensera jusqu'à concurrence de 10 équipes par groupe et ce jusqu'à la publication des groupes.

## Catégorie U18 District 3

Ce championnat se déroulera selon le principe des championnats de progression.

### **1. Typologie des championnats et des groupes ; Organisation de la compétition :**

#### **Phase 1 - Automne :**

- Mise en place d'un championnat de progression avec des groupes règlementairement composés de 9 ou 10 équipes.
- Le nombre de groupes de la « Phase 1 - Automne » sera défini en fonction du nombre d'équipes engagées.
- Les groupes seront répartis géographiquement sur l'ensemble du District.
- Le championnat « Phase 1 - Automne » se déroule sur le principe de rencontres uniques ; pas de cycle « Aller-retour ».
- Le nombre de rencontres prévues à domicile et à l'extérieur sera quasiment équivalent (*ex : Une équipe qui aurait 9 matchs à jouer aura 5 matchs à domicile et 4 matchs à l'extérieur ou l'inverse*)

#### **Répartition à l'issue de la Phase 1 - Automne :**

- Selon le nombre de groupe, les 36 meilleures équipes seront dirigées vers la « Phase 2 ; District 3 - Accession ». *Ex : Si 9 groupes sont constitués à l'automne, les 4 premiers de chaque groupe seront dirigés vers la « Phase 2 ; District 3.*
- Toutes les autres équipes joueront en « Phase 2 ; District 3 - Printemps »

Les rencontres non jouées au 18/12 seront homologuées sur le score de 0-0, chaque équipe obtenant un point.

#### **Phase 2 - Accession et Printemps :**

##### **District 3 - Accession :**

- Création de trois groupes en « Phase 2 ; District 3 - Accession » règlementairement composés de 12 équipes.
- Le championnat « Phase 2 ; District 3 - Accession » se déroule sur le principe de rencontres uniques ; Pas de cycle « aller-retour ».
- Le nombre de rencontres prévues à domicile et à l'extérieur sera quasiment équivalent (*ex : Une équipe qui aurait 11 matchs à jouer aura 6 matchs à domicile et 5 matchs à l'extérieur ou l'inverse*)
- Deux équipes maximum par club ou entente peuvent être dirigées vers le championnat « Phase 2 ; District 3 - Accession », elles ne pourront évoluer dans le même groupe, une seule pourra monter en District 2.

##### **District 3 - Printemps :**

- En « Phase 2 ; District 3 - Printemps » Les groupes sont règlementairement composés de 10 à 12 équipes.
- Le nombre de groupes de la « Phase 2 ; District 3 - Printemps » sera défini en fonction du nombre d'équipes engagées.
- Le championnat « Phase 2 ; District 3 - Printemps » se déroule sur le principe de rencontres uniques ; Pas de cycle « aller-retour ».
- La CSJD se réserve le droit d'adapter la formule de compétition D3 Printemps en fonction des contraintes géographiques.
- Les groupes seront répartis géographiquement sur l'ensemble du District.
- Les clubs auront la possibilité d'engager une nouvelle équipe uniquement en « Phase 2 ; District 3 – Printemps ».

### **2. Montées-descentes :**

#### **A l'issue de la saison 2024/2025**

- Les équipes classées aux deux premières places des groupes « Phase 2 ; District 3 - Accession » accèdent en District 2.

## A. Catégorie U15

### Catégorie U15 District 1

#### **1. Typologie des groupes :**

- Deux groupes seront constitués et répartis géographiquement sur l'ensemble du District.
- Chaque groupe sera règlementairement composé de 12 équipes.
- Pour la saison 24/25 le groupe A sera composé de 12 équipes et le groupe B de 12 équipes.
- Ce championnat se déroulera sur toute la saison.

#### **2. Montées-descentes : 2024/2025**

- Les champions de groupe plus le meilleur 2<sup>ème</sup> accèdent au niveau R2-U16.
- Les équipes classées de la dixième à la dernière place seront reléguées en District 2.
- En cas de place vacante constatée, il sera procédé au repêchage dans l'ordre du classement des meilleurs 10<sup>ème</sup>, puis montées supplémentaires dans l'ordre du classement des meilleurs 2<sup>ème</sup> de U15 D2

**Les équipes accédants en championnat LGEF ne peuvent pas demander le maintien d'une équipe dans la catégorie.**

### Catégorie U15 District 2

#### **1. Typologie des groupes :**

- Quatre groupes seront constitués et répartis géographiquement sur l'ensemble du District.
- Les groupes seront règlementairement composés de 12 équipes pour les groupes A et B et de 10 équipes pour les groupes C et D
- Ce championnat se déroulera sur toute la saison.

#### **2. Montées-descentes : 2023/2024**

- Les champions de groupe accèdent en District 1.
- Les deux équipes classées aux deux dernières place seront reléguées en District 3
- En cas de place vacante constatée, montées supplémentaires dans l'ordre du classement des meilleurs 3<sup>ème</sup> de U15 D3.

En cas de place disponible, la CSJFD compensera jusqu'à concurrence de 12 équipes par groupe et ce jusqu'à la publication des groupes.

## Catégorie U15 District 3

Ce championnat se déroulera selon le principe des championnats de progression.

### **1. Typologie des championnats et des groupes ; Organisation de la compétition**

#### **Phase 1 - Automne :**

- Mise en place d'un championnat de progression avec des groupes règlementairement composés de 9 ou 10 équipes.
- Le nombre de groupes de la « Phase 1 - Automne » sera défini en fonction du nombre d'équipes engagées.
- Les groupes seront répartis géographiquement sur l'ensemble du District.
- Le championnat « Phase 1 - Automne » se déroule sur le principe de rencontres uniques ; pas de cycle « Aller-retour ».
- Le nombre de rencontres prévues à domicile et à l'extérieur sera quasiment équivalent (*ex : Une équipe qui aurait 9 matchs à jouer aura 5 matchs à domicile et 4 matchs à l'extérieur ou l'inverse*)

#### **Répartition à l'issue de la phase automne :**

Selon le nombre de groupe, les 48 meilleures équipes seront dirigées vers la « Phase 2 ; District 3 - Accession ». (*Ex : Si 13 groupes sont constitués à l'automne, les 3 premiers de chaque groupe + les 9 meilleurs 4<sup>es</sup> seront dirigés vers la « Phase 2 ; District 3 - Accession »*)

- Toutes les autres équipes joueront en « Phase 2 ; District 3 - Printemps »

Les rencontres non jouées au 18/12 seront homologuées sur le score de 0-0, chaque équipe obtenant un point.

#### **Phase 2 - Accession et Printemps :**

##### **District 3 - Accession :**

- Création de quatre groupes en « Phase 2 ; District 3 - Accession » règlementairement composés de 12 équipes.
- Le championnat « Phase 2 ; District 3 - Accession » se déroule sur le principe de rencontres uniques ; Pas de cycle « aller-retour ».
- Le nombre de rencontres prévues à domicile et à l'extérieur sera quasiment équivalent (*ex : Une équipe qui aurait 11 matchs à jouer aura 6 matchs à domicile et 5 matchs à l'extérieur ou l'inverse*)
- Deux équipes maximum par club ou entente peuvent être dirigées vers le championnat « Phase 2 ; District 3 - Accession », elles ne pourront évoluer dans le même groupe, une seule pourra monter en District 2

##### **District 3 - Printemps :**

- En « Phase 2 ; District 3 - Printemps » Les groupes sont règlementairement composés de 12 équipes.
- Le nombre de groupes de la « Phase 2 ; District 3 - Printemps » sera défini en fonction du nombre d'équipes engagées.
- Le championnat « Phase 2 ; District 3 - Printemps » se déroule sur le principe de rencontres uniques ; Pas de cycle « aller-retour ».
- La CSJD se réserve le droit d'adapter la formule de compétition D3 Printemps en fonction des contraintes géographiques.
- Les groupes seront répartis géographiquement sur l'ensemble du District.
- Les clubs auront la possibilité d'engager une nouvelle équipe uniquement en « Phase 2 ; District 3 – Printemps ».

### **2. Montées-descentes :**

#### **A l'issue de la saison 2024/2025**

- Les équipes classées aux deux premières places des groupes « Phase 2 ; District 3 - Accession » accèdent en District 2.

## A. Catégorie U14

### Catégorie U14 District 1

#### 1. Typologie des groupes :

- Les groupes seront constitués et répartis géographiquement sur l'ensemble du District en fonction des inscriptions, qui sont libres.
- Pour la saison 24/25 3 groupes A,B,etC
- Ce championnat se déroulera sur toute la saison.

#### 2. Montées-descentes : 2023/2024

- Les champions de groupe accèdent en U15 R2

## A. Catégorie U16

### Catégorie U16 District

#### **AUTOMNE**

#### 1. Typologie des groupes :

- Les groupes seront constitués et répartis géographiquement sur l'ensemble du District en fonction des inscriptions, qui sont libres.
- Pour la saison 24/25 10 groupes de 6 équipes sont constitués

#### **PRINTEMPS**

#### **D1 U16 titre**

- 3 groupes de 6 équipes les premiers de chaque groupe plus les 8 meilleurs deuxième de la phase Automne.

#### **D1 U16 Printemps**

- X groupes de 6 équipes, les équipes restantes de D16 de l'automne

#### 2. Montées-descentes : 2024/2025

- Les champions de groupe de U16 D1 titre accèdent au niveau R2-U17.